

Description	S. O.	✓	Notes
1. Établir que les dispositions appropriées ont été prises avec les firmes d'inspection et d'essais et vérifier si les représentants de ces firmes :			
a. sont ou étaient présents lorsque requis;			
b. procèdent aux essais et contrôles nécessaires;			
c. produisent des comptes rendus détaillés.			